



Compte rendu des échanges

Conseil de quartier Centre-ville - Cordon

Mardi 24 juin 2025

Élu.es :

- Michèle Coadic déléguée au Dialogue citoyen
- Xavier Duploux, élu du quartier, adjoint au Développement économique

Ordre du jour :

- ❖ Présentation du conseil municipal des enfants
- ❖ Présentation des *Projets citoyens* travaillés avec le conseil de quartier et vote du projet lauréat
- ❖ Perspectives et projet d'aménagement de la parcelle n°25 rue Emile Cordon
- ❖ Projet végétalisation de la cour de l'espace Ampère
- ❖ Etat d'avancement de la relocalisation de la maison de quartier Cordon

Ce compte rendu est complémentaire du document de présentation, qui propose une synthèse des sujets à l'ordre du jour.

1. Présentation du conseil municipal des enfants (CME) par ses membres

Composé de 52 enfants, en parité, élèves de CM1 et CM2, le CME est financé à hauteur de 10 000€ par l'Etat, via un dispositif appelé "Cités éducatives".

Les enfants présents ont expliqué travailler sur un grand nombre de sujets, notamment autour des espaces verts, de la propreté, du recyclage et de l'importance de sensibiliser les habitant.es à l'ensemble de ces sujets. Michèle Coadic rappelle que cette instance *"permet aux enfants de découvrir le fonctionnement d'une assemblée démocratique, d'expérimenter diverses idées, de s'informer sur différents sujets et reporter leurs travaux ou initiatives aux camarades"*.

Les six commissions sont les suivantes : Sport, équipements sportifs ; Environnement ; Solidarité ; Culture, visite de lieux de pouvoir ; Aménagement, infrastructure, accessibilité ; Démocratie locale, éducation populaire, projets participatifs de quartier

Par exemple, dans le cadre d'une participation à la journée violence faites aux enfants, une boîte aux lettres a été imaginée pour faire remonter les problèmes de leurs camarades.

Côté événementiel, des membres du CME sont allés visiter la nef rénovée à l'île des Vannes.

2. Projets citoyens

Un nouveau cadre d'action a été proposé aux habitant.es pour expérimenter des « projets citoyens de quartiers » en 2025. Ceux-ci correspondent à des dépenses d'investissement, c'est-à-dire qu'ils constituent des projets durables, pérennes, d'intérêt public, ne relevant pas de l'événementiel et n'impliquant ni emploi ni mobilisation de personnels municipaux sur du long terme. C'est une première étape pour voir comment cela prend et imaginer une montée en puissance par la suite. Dans ce cadre, 15 000€ ont été attribués à chacun des six quartiers de Saint-Ouen.

Après une présentation des projets imaginés et travaillés avec les habitant.es volontaires, les différents projets éligibles ont été soumis au vote :

Projet "square Abachi" : 5 voix

Projet "pergola" : 7 voix

Projet "sécurisation d'une traversée rue du docteur Bauer" : 2 voix

Le projet Pergola sera travaillé plus précisément cet été avec les personnes

intéressées et les services techniques de Plaine Commune.

3. Aménagement de la parcelle du n°25 rue Emile Cordon

La Ville récupère la propriété d'un bien vacant sans maître après plusieurs années d'abandon, suite à une absence d'héritiers. La démolition prévue du pavillon pose la question de l'usage qu'il sera fait de la parcelle libérée. 170 m² seront disponibles avec deux scénarios proposés :

- une placette ouverte aménagée et végétalisée
- un espace vert fermé. Celui-ci pourrait être géré par un collectif de voisins ou rester fermé à toute personne humaine pour en faire un refuge de biodiversité, permettant à quelques espèces animales de s'y installer.

Une équipe de techniciens sera mandatée sous peu, pour vérifier l'état des sols et envisager les types de plantes les plus adaptés.

Principales remarques de la salle :

Ce dossier date de plus de 30 ans et il va offrir un lieu propice à la biodiversité, permettre à des animaux de venir en sécurité. Il pourrait être souhaitable de créer un lien avec le cimetière proche, créant ainsi un arc végétal.

Cet espace apparaît dans un quartier minéral. Même si la parcelle est petite, elle doit pouvoir rester accessible aux riverains.

Peut-on y planter des arbres qui fassent de l'ombre?

Etant donné la taille de la parcelle, cela reste incertain. Le programme de rénovation urbaine de la cité Cordon sera envisagé comme une possibilité de requalifier la rue Cordon, avec des espaces plus larges offerts aux piétons.

En conclusion une proposition d'aménagement définitif sera faite d'ici la fin de l'année et les habitant.es seront informés de l'option retenue.

4. Végétalisation de la cour de l'espace Ampère

Cet espace doit retrouver de la qualité et proposer un îlot de fraîcheur avec des plants généreux tout en permettant des animations.

Un paysagiste travaille également sur les déambulations possibles. L'esprit de ces travaux est de supprimer le bitume pour retrouver un sol naturel.

Il n'y pas plus d'espaces de jeux ou terrain de sport pour les 10-15 ans, l'espace Ampère aurait pu en être un.

Un espace sportif n'est pas adapté à Ampère. On cherche une solution à cette carence car la jeunesse nous interpelle à ce sujet.

5. Relocalisation de la maison de quartier Cordon

La maison de quartier Cordon propose notamment des activités intergénérationnelles et propose le dispositif France services pour un accompagnement de démarches administratives numériques et ce, sans rendez-vous. Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine de la cité Cordon, cet espace a déménagé ce 7 juillet au 17 rue Claude Monet. Le nouveau lieu a 2 salles polyvalentes au rez-de-chaussée pour des activités variées (sport, yoga, aide aux devoirs, ateliers familles...) et 3 bureaux pour les permanences France services. Un pavillon attenant au bâtiment principal aura une cuisine accessible aux familles du quartier. L'équipement bénéficie enfin d'une salle numérique pour procéder à des démarches en ligne ou recevoir des formations. Les salles seront ainsi plus grandes et mieux dimensionnées pour les différentes activités et permanences.